• Circuler à vélo à Arras : chemin de croix ou véritable alternative ?

dimanche 01.06.2008, 04:48 - La Voix du Nord

| DOSSIER |

Avec l'évolution du prix du pétrole, certains « spécialistes » imaginent prochainement une déferlante vélo en ville. À quel niveau sont les aménagements arrageois ? Luc Coveliers, responsable de l'Association pour le droit au vélo d'Arras (ADAV), est notre cycliste témoin.

PAR BENOÎT FAUCONNIER

« Élève moyen. Peut encore progresser. » Si Luc Coveliers avait été instituteur, il aurait sans doute apposé cette appréciation sur le carnet de notes de la ville d'Arras en matière d'aménagements « cyclo ». « C'est bien, mais ça ne va pas assez vite », concède cet ancien de l'association belge Provélo, et qui écume à bicyclette le bitume arrageois depuis quatre ans. « Il faut déjà améliorer l'existant », note notre témoin.

Boulevard Carnot, face au lycée, Luc Coveliers tombe sur une « *aberration* » : en remontant vers la gare, au feu tricolore, le sas à vélo est impraticable pour tourner à gauche vers le centre-ville et le contresens de la rue Sainte-Marguerite. Le feu est vert pour les vélos... et pour les voitures aussi. « *L'idéal est d'aller dans le sas quand tous les feux sont au rouge* », explique le cycliste.

Au même endroit, pour filer vers la gare, il déplore une bordure abaissée mais déjà trop prononcée. Quelques centaines de mètres plus loin, au pont de l'avenue du Maréchal-Leclerc qui surplombe la voie ferrée, autre grief : « Malgré les travaux de la salle de sports, rien n'a été prévu pour les cyclistes. Le trottoir est très large. Il permet aux cyclistes de rouler dessus, mais c'est interdit », décrit Luc Coveliers. Dans le sens inverse, même absence d'aménagements. Alors que l'avenue Lobbedez, elle, est dotée de bandes cyclables.

Toutes celles recensées à Arras ne font pas l'unanimité, au sein de l'ADAV : rue de Cambrai, elles sont aménagées sur les trottoirs. « Il y a risque de conflit avec les piétons et les portières de voitures. Et la visibilité est mauvaise sur les carrefours », relate notre témoin.

Nouveaux contresens

En revanche, Luc Coveliers garnit la boîte à bons points avec la création de contresens cyclables. Il y a deux ans, la rue Boquet-Flochel en a été dotée. La rue Sainte-Marguerite aussi. « C'est dommage qu'elle ne soit pas signalée au sol jusqu'au carrefour avec la rue Gambetta », estime le responsable de l'ADAV. Le risque de collision avec une voiture qui tourne trop court est élevé.

Favorable à ce type d'aménagements, qui évitent les détours et, paraît-il, les accidents dans la mesure où la circulation se fait en face-à-face, l'association a étudié la possibilité de convertir soixante-quatorze rues arrageoises au contresens cycliste. Une vingtaine de propositions ont été faites à la ville, qui en aurait adopté sept : rues de Saint-Quentin, Alexandre-George, Paul-Périn, des Quatre-Crosses, Gustave-Collin et Delaporte. Rue du Docteur-Brassart, les cyclistes pourront emprunter le couloir de bus et bénéficieront d'un bouton poussoir au feu de l'avenue Leclerc.

La Ville a été sollicitée dans le cadre de ce dossier. La « politique vélo » semble être bien prise en main à la mairie. Les réflexions en la matière devraient être prochainement dévoilées.